

Information à tous les doctorants de 3LA

Lyon, le 8 octobre 2013

Journée de rentrée de l'École doctorale

Tous les doctorants sont convoqués à la rentrée solennelle de l'ED qui se tiendra le mercredi 22 janvier 2014 à 14 h, au Grand Amphithéâtre de l'Université Lyon 2, quai Claude Bernard, Lyon 7^e

L'après-midi commencera par une conférence Michelle Perrot et se poursuivra par la présentation de l'ED, des formations offertes, du suivi doctoral, de vos droits et obligations, etc. **Notez dès aujourd'hui cette date car votre présence est nécessaire** – sauf si vous êtes dans les derniers mois de votre thèse et que votre formation est achevée : c'est le seul moment de l'année où nous pouvons échanger tous ensemble sur les besoins en cours de thèse, les attentes et les difficultés rencontrées.

Formations 2013-2014

La campagne d'inscription aux formations d'accompagnement de la thèse est ouverte, vous trouverez toutes les informations nécessaires (descriptifs des modules, bulletin de demande d'inscription, adresse où l'envoyer...) sur le site de l'École Doctorale, à la page <<http://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?breve55>>. Attention :

- Quand les modules qui vous intéressent prévoient un groupe au 1^{er} semestre, **il est prudent de le choisir** : l'ouverture des cours du 2nd semestre n'est jamais entièrement acquise, elle suppose un nombre de demandes suffisant.
- **N'oubliez pas de vous enregistrer sur les listes de l'École doctorale, en ligne** avant d'envoyer votre bulletin de demande : cette démarche conditionne le droit aux formations. (<<http://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?rubrique7>>). De même, le renouvellement annuel de **l'inscription administrative conditionne la validation des formations suivies en fin d'année**.

Rappel succinct du règlement de scolarité

(pour plus d'information voir : <<http://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?article19>>)

La formation se fait si possible sur les trois premières années de thèse, en combinant deux types de formation :

- 80 h de formation de spécialité, faites dans le cadre de l'équipe de recherche et validées par votre encadreur ;
- 63 h de formation dite "d'accompagnement de la thèse". Pour ces dernières, des dérogations sont possibles pour les doctorants salariés ou résidents à l'étranger. Les demandes de doivent être adressées, avec justificatifs, à la directrice de l'ED et non à l'équipe Formations de 3LA. **Aucune dérogation n'est accordée en fin de thèse**.